

**RAPPORT N° 06/3-03
au Conseil Municipal**

OBJET

**ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS
ET CONVENTIONNEMENT AVEC LES ORGANISMES
PERCEVANT PLUS DE 23 000,00 € EN DECISION MODIFICATIVE N° 1/ 2006**

Les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales prévoient une Délibération spécifique aux subventions dont l'attribution est assortie de conditions d'octroi.

Par Délibération n° 01/5-31 du 26 juin 2001, vous avez approuvé le principe de la conclusion de Contrats d'objectifs et Avenants à ceux existants avec les associations recevant des subventions communales dont le montant annuel est supérieur à 23 000,00 €, conformément à la Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et au Décret n° 2001-495 du 6 juin 2001.

Pour l'exercice 2006, une Convention sera établie avec chaque association dont la subvention inscrite au Budget principal est supérieure ou égale à 23 000,00 €.

Pour les associations en annexe 1, un avenant-type vous est proposé.

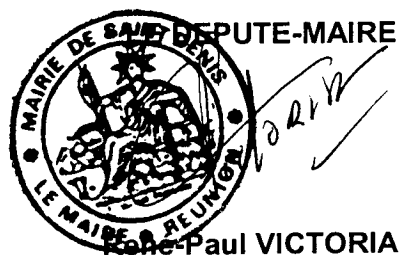
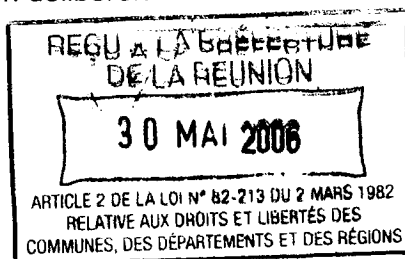
Pour les associations en annexe 2, une convention-type vous est proposée.

Pour votre information, vous trouverez en annexe 3 l'ensemble des subventions versées en Décision Modificative n° 1/ 2006.

Je vous demande donc :

- 1° d'approuver les Avenants et Conventions à passer avec les organismes figurant aux tableaux en annexes 1 et 2 ;
- 2° de m'autoriser à signer ces actes ;
- 3° de m'autoriser à attribuer les subventions aux organismes, conformément au tableau en annexe 3.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



DELIBERATION N° 06/3-03
du Conseil Municipal
en séance du lundi 15 mai 2006

OBJET

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS
ET CONVENTIONNEMENT AVEC LES ORGANISMES
PERCEVANT PLUS DE 23 000,00 € EN DECISION MODIFICATIVE N° 1/ 2006

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 06/3-03 du Député-Maire ;

Vu le rapport de Monsieur Jean-Jacques MOREL, 1er Adjoint, présenté au nom des Commissions 1° Affaires Culturelles, 2° Sports, 3° Jeunesse et Loisirs, 4° Prévention Sécurité et Politique de la Ville, 5° Vie familiale, et 6° Finances et Administration Générale ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions ;

APRES EN AVOIR DELIBERE
A LA MAJORITE

1 voix contre

7 abstentions
(dont 1 vote par procuration)

Mme Marie-Cécile SEIGLE-VATTE

M. Michel TAMAYA, M. Emmanuel HOARAU,
Mme Edith NALEM, M. Sudel FUMA,
Mme Hajasoa PICARD et Mme Marie Monique ORPHE

pour

Autres élus présents et mandatés

ARTICLE 1

Approuve :

1° les Avenants à passer avec :

- l'Association Sportive la Bretagne,
- le Basket Club Dionysien,
- le Club Animation Prévention,
- le Collectif de la Bretagne,
- le Foyer des Jeunes de Joinville,
- le Foyer des Jeunes la Source,

DELIBERATION N° 06/3-03

- le Hand-Ball Club Château Morange,
- Saint-Denis Ecole de Foot Association,
- la Société Sportive Juniors Dionysiens ;

2° la Convention type à passer avec :

- l'Association Animation Sportive du Chaudron,
- le Théâtre Volland.

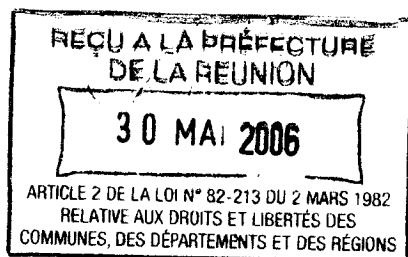
ARTICLE 2

Autorise le Député-Maire à signer les actes à intervenir, conformément à la liste détaillée dans l'Article 1.

ARTICLE 3

Autorise le Député-Maire à attribuer les subventions, conformément à l'annexe 3.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 29 MAI 2006



LE DÉPUTÉ-MAIRE

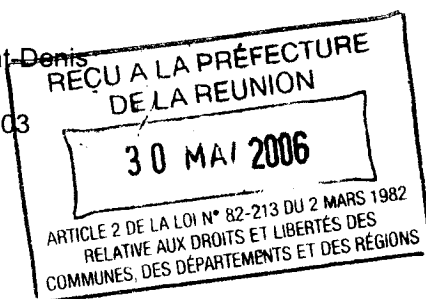

René-Paul VICTORIA

Annexe 1

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS ET CONVENTIONNEMENT AVEC LES ORGANISMES PERCEVANT PLUS DE 23 000,00 € EN DECISION MODIFICATIVE N° 1/ 2006

Associations	Montant déjà conventionné	Montant en DM1 2006
ASSOCIATION SPORTIVE LA BRETAGNE	30 000,00 €	24 600,00 €
BASKET CLUB DIONYSIEN	35 000,00 €	4 574,00 €
CLUB ANIMATION PREVENTION	998 027,00 €	9 600,00 €
COLLECTIF DE LA BRETAGNE	25 261,00 €	57 921,00 €
FOYER DES JEUNES DE JOINVILLE	271 275,00 €	6 092,00 €
FOYER DES JEUNES LA SOURCE	66 425,00 €	1 500,00 €
HAND-BALL CLUB CHATEAU MORANGE	51 434,00 €	24 500,00 €
SAINT-DENIS ECOLE DE FOOT ASSOCIATION	38 000,00 €	20 000,00 €
SOCIETE SPORTIVE JUNIORS DIONYSIENS	33 000,00 €	20 000,00 €

Vu par le Conseil Municipal de Saint-Denis
en séance du lundi 15 mai 2006
et annexé à la Délibération n° 06/3-03



LE DÉPUTÉ-MAIRE

René-Paul VICTORIA

Annexe 2

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS ET CONVENTIONNEMENT AVEC LES ORGANISMES PERCEVANT PLUS DE 23 000,00 € EN DECISION MODIFICATIVE N° 1/ 2006

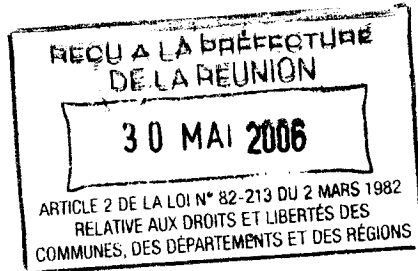
Associations	Montant en DM1 2006
ASSOCIATION ANIMATION SPORTIVE DU CHAUDRON	24 000,00 €
THEATRE VOLLARD	30 000,00 €

Vu par le Conseil Municipal de Saint-Denis
en séance du lundi 15 mai 2006
et annexé à la Délibération n° 06/3-03



LE DÉPUTÉ-MAIRE

René-Paul VICTORIA
René-Paul VICTORIA



Nature	Libellé	BP 2006	DM1 Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	ASSOCIATION ANIMATION SPORTIVE DU CHAUDRON	22 700,00 €	24 000,00 €	Programmation culturelle "village Jeunes"
6574	ASSOCIATION CIMARUN	- €	15 000,00 €	Création d'ateliers d'initiation à la MAO
6574	ASSOCIATION ORGANISATION D'EDUCATION CULTURELLE ISLAMIQUE DE LA REUNION	- €	1 200,00 €	Ateliers d'apprentissage langue arabe et de calligraphie
6574	CULTURE PRIMA	- €	3 000,00 €	Diffusion du groupe "culture prima"
6574	HAND-BALL CLUB CHATEAU MORANGE	51 434,00 €	24 500,00 €	Programmation culturelle Chateau-Morange
6574	RASSEMBLEMENT ENTENDANTS SOURDS OFFENSIFS	- €	5 000,00 €	atelier culturel/Nord - Participation au festival du silence 06
6574	SUBVENTIONS DIVERSES CULTURE	288 410,00 €	- 122 700,00 €	Subventions diverses non réparties
6574	TEAT LA KOUR	- €	20 000,00 €	Création 2006 " Le petit Prince"
6574	THEATRE VOLLARD	- €	30 000,00 €	Diffusion opéra "MARAINA"2006
	Total AFFAIRES CULTURELLES		- €	
6574	FOYER DES JEUNES DE JOINVILLE	271 275,00 €	6 092,00 €	Dispositif vacances
6574	SUBVENTIONS DIVERSES JEUNESSE LOISIRS	16 996,00 €	- 16 996,00 €	Subventions diverses non réparties
	Total JEUNESSE		- 10 904,00 €	
6574	ASSOCIATION COLLECTIF INTERQUARTIERS PETITE ILE, BAS DE LA RIVIERE, LA COLLINE 'LA BONNE ENTENTE'	1 500,00 €	2 000,00 €	Actions de proximité sur le Bas de la Rivière
6574	ASSOCIATION FREDERIC LEVAVASSEUR	3 315,00 €	10 000,00 €	Aide à la fonction parentale pour les enfants de 0 à 4 ans (secteur Camélias)
6574	ASSOCIATION JEUNES GRAND CANAL	- €	7 322,00 €	Fonctionnement
6574	ASSOCIATION JEUNES GRAND CANAL	- €	2 194,00 €	Actions de proximités à Grand Canal
6574	ASSOCIATION REUNIONNAISE POUR LA PREVENTION DU SIDA	- €	9 800,00 €	Prévention SIDA et risque lié à la sexualité sur les secteurs prioritaires
6574	ASSOCIATION SPORTIVE LA BRETAGNE	30 000,00 €	24 600,00 €	Plan Emploi Sport (intervention ZAC Bois Rouge)
6574	CLUB ANIMATION PREVENTION	998 027,00 €	- 9 600,00 €	Accompagnement des jeunes en milieu scolaire (Contrat de ville secteur Source / Bellepierre)
6574	COLLECTIF DE LA BRETAGNE	25 261,00 €	57 921,00 €	Fonctionnement
6574	FOYER DES JEUNES LA SOURCE	66 425,00 €	1 500,00 €	Fonds de participation des Habitants
6574	SUBVENTIONS DIVERSES PREVENTION SECURITE POLITIQUE DE LA VILLE	88 432,00 €	- €	Subventions diverses non réparties
6574	SUBVENTIONS DIVERSES PREVENTION SECURITE POLITIQUE DE LA VILLE	100 000,00 €	- 1 500,00 €	Subventions diverses non réparties (Contrat de Ville)
6574	SUBVENTIONS DIVERSES PREVENTION SECURITE POLITIQUE DE LA VILLE	300 000,00 €	- 104 237,00 €	Subventions diverses Actions de cohésion sociale & égalité des chances
	Total CONTRAT VILLE		- €	
6574	ASSOCIATION JOLI VILLAGE	- €	20 000,00 €	Cofinancement 3 postes emplois aidés - Secteur environnement
	Total INSERTION		20 000,00 €	
	Total PREVENTION SECURITE POLITIQUE DE LA VILLE		20 000,00 €	
6574	ASSOCIATION POUR LA PROMOTION L'ANIMATION SPORTIVE EDUCATIVE CULTURELLE ARTISTIQUE ET DES LOISIRS	3 045,00 €	480,00 €	Participation au Challenge National et Coupe de France Kumité en avril 06 (5 pers)